



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique bancaire

Question écrite n° 106137

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les frais importants demandés par les banques aux clients qui souhaitent les quitter. Contrairement aux assurances et à la téléphonie mobile où la clôture d'un compte est gratuite, les établissements bancaires perçoivent des frais non négligeables pour procéder au transfert des PEL ou des PEA. Aussi, elle lui demande s'il entend prendre des mesures pour faire diminuer de tels frais sur ce type d'opérations.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106137

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10494